

EARL POILLION

Autonomie alimentaire et séchage en grange



Histoire d'une conversion progressive réussie

Dès son installation, Mickaël Poillon a eu l'ambition de convertir l'exploitation de son père en agriculture biologique. Mais il a réalisé cette évolution par étapes afin de s'adapter au marché, espérer une rémunération juste de ses production et trouver un encadrement dans sa démarche. Son objectif d'autonomie alimentaire est aujourd'hui atteint pour son troupeau laitier. Il a aussi trouvé un équilibre dans l'organisation du travail.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

170 ha de SAU



47 % des surfaces en bio

80 ha de prairie



80 ha de céréales

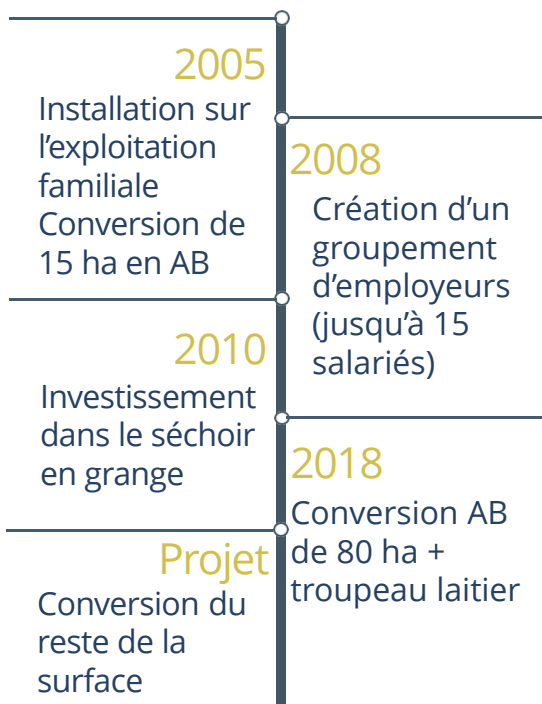
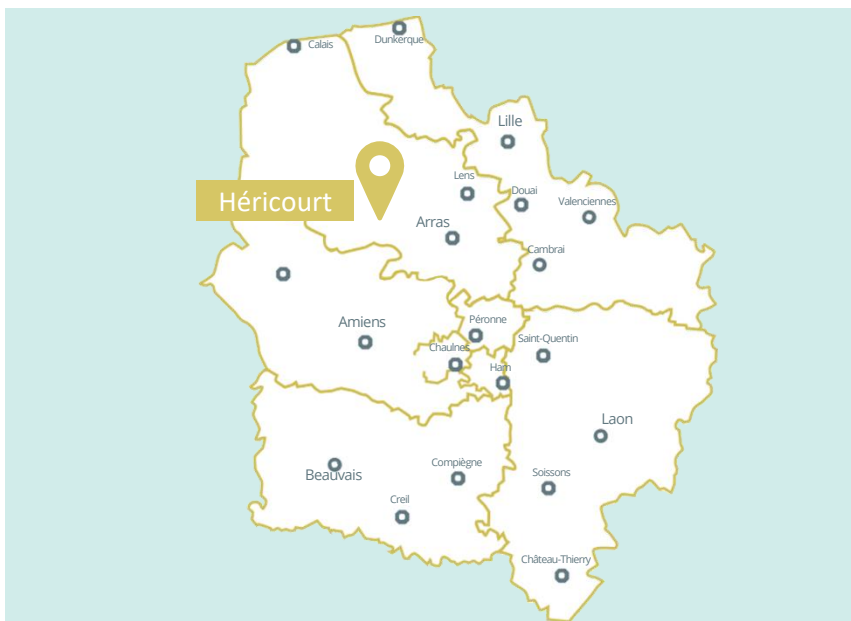


70 Vaches Laitières différentes races



3 ETP

1 salarié temps plein
3 temps partiels
+ aide familiale



HISTORIQUE

Rotation encore en évolution

Sol = Limons à bon potentiel
Pluviométrie moyenne entre 450 et 650 mm / an

Finalités du chef d'exploitation :

M. Poillon souhaite se dégager du temps personnel tout en continuant à s'investir (mairie, coopératives, Bio en Hauts-de-France...). Mais il est vigilant sur la rentabilité de ses investissements car il souhaite aussi gagner sa vie ! Il veut montrer que le métier peut être attractif pour des jeunes qui aspirent à une vie « normale »

Pourquoi la Bio ?

« C'est la forme d'agriculture la plus aboutie pour répondre aux enjeux actuels (changement climatique, demande sociétale, augmentation du coût des matières 1ères, évolution de la PAC... »

Aujourd'hui autonomie alimentaire du troupeau grâce au pâturage tournant simplifié du 15 mars au 15 novembre et au séchage en grange qui fournit un foin de qualité.

Atelier cultures

Conventionnel et bio

Sur les 170 ha de SAU de l'exploitation, les 80 ha nécessaires à l'alimentation du troupeau laitier ont été convertis en AB. L'exploitant fait la part belle à l'herbe : 65 ha soit 81% de ces surfaces destinées aux animaux. Cela lui permet de limiter les achats d'aliments (herbe moins déficitaire en azote que le maïs). S'y ajoutent 10 ha de triticales, 3 ha de maïs grain et 3 ha de betteraves sucrières.

Sur les terres pas encore converties sont cultivés 40 ha de blé, 20 ha d'orge, 15 ha de colza, 5 à 10 ha de maïs grain et 10 ha de pois protéagineux, L'objectif est ici de limiter le besoin en main d'œuvre et le nombre d'interventions en culture

Débouchés : *Essentiellement en coopérative :*

- La Prospérité fermière pour le lait, 500 000 l à TB = 41‰ et TP = 34 ‰ ; 480€/1000 l prix de base
- UNEAL pour les céréales, Tereos pour les betteraves, Oriacoop pour le colza...

Investissements

Liés au passage en Bio



Séchage en grange

Un cheptel laitier atypique :

Pas moins de 8 races (40% Prim'Holstein, 25% Brunes, 25% Montbéliarde puis Jersiaise, Flamande, Vosgienne, Normande et Simmental.

25 à 30% de renouvellement

Vêlages à 24 mois (60% au printemps pour profiter de la pousse de l'herbe et 40% à l'automne pour bénéficier d'une meilleure valorisation du prix du lait)

Main-d'œuvre :

1 salarié à temps plein, 1 salarié à 1/3 temps, 1 apprenti

M. Poillion et son épouse (pour la transformation en développement) se considèrent à mi-temps

Aide des parents

Dans le cadre du Plan "Enseigner à produire autrement" et le Plan Bio Régional :



En partenariat avec :

